



Communiqué de presse - mai 2025.

Atol CD et le SDIS 21 signent une convention de disponibilité en faveur des salariés sapeurs-pompiers volontaires.

Atol CD, entreprise de services numériques et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or (SDIS 21), signeront le 20 mai 2025, une convention visant à faciliter la disponibilité des collaborateurs d'Atol CD qui assurent une mission de sapeur-pompier volontaire.

Cette convention, conclue pour une durée de trois ans renouvelable, permet aux employés d'Atol CD, engagés comme sapeurs-pompiers volontaires, de répondre aux missions opérationnelles et de participer aux formations organisées par le SDIS 21 pendant leurs heures de travail, dans une limite fixée à 8 jours par an, tout en maintenant leur rémunération et avantages.

Cette action s'inscrit pleinement dans l'axe "conciliation des temps de vie et engagement citoyen et associatif" de l'accord Atol CD sur l'Égalité Professionnelle & QVCT signé en 2023. Elle illustre l'engagement citoyen de l'entreprise et son soutien aux missions de service public menées par les sapeurs-pompiers volontaires.

La signature officielle de cette convention aura lieu le 20 mai prochain dans les locaux d'Atol CD.

« Nous sommes fiers de soutenir l'engagement de nos collaborateurs qui endossent le rôle de sapeurs-pompiers volontaires. Cette convention est une reconnaissance de leur dévouement et nous permet de concilier leurs obligations professionnelles et leur engagement citoyen. »

Isabelle Dampenon, DRH d'Atol CD

À propos d'Atol CD.

Spécialiste de la transformation numérique depuis 25 ans, Atol CD accompagne l'intégralité de vos projets métiers : business app (web, mobile, SIG, industrie), dématérialisation (GED, GEC, workflow, signature électronique...), Data (BI, dataviz, big data), UX/UI, infogérance, et bien-sûr intelligence artificielle, en privilégiant des technologies open source et des solutions françaises. Portées par des valeurs fortes, Atol CD place la responsabilité et l'engagement au cœur de son action.

A propos de SDIS 21

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or est responsable de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies et les accidents, ainsi que de l'aide médicale d'urgence.

Contact presse :

Pauline GUYOT, chargée de communication [p.guyot\(at\)atolcd.com](mailto:p.guyot(at)atolcd.com)